



Phyt'Eau Propre

Dès 1997, le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé dans un programme de prévention de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, Phyt'Eau Propre 53, dont l'objectif est de sensibiliser aux bonnes pratiques phytosanitaires, aux techniques alternatives et de prévenir des risques liés à l'usage de ces produits (risques pour la santé, les ressources en eau et pour les milieux naturels). Les actions menées s'adressent à tous les utilisateurs : agriculteurs, distributeurs et points de vente, professionnels non agricoles, collectivités, particuliers, scolaires...



Ce programme, du Conseil départemental, animé par la Chambre d'agriculture s'articule autour d'un comité de coordination et des groupes de travail, composés de multiples partenaires (administration, associations, MSA, syndicats agricoles, coopératives et négoce, FDCUMA, syndicats d'eau, jardins familiaux...).

Cette action bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau et de la Région Pays de la Loire.

Plus d'informations sur les alternatives au chimique, les bonnes pratiques, les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires et la réglementation :

Vous êtes **agriculteur**

- [consultez les pages Phyt'Eau Propre sur le site de la Chambre d'agriculture](#)
- [télécharger le guide agricole pour la réduction des produits phytosanitaires](#)

Vous êtes **professionnel non agricole** (collectivité, paysagiste, ...)

Qu'est-ce qu'un pesticide ou produit phytosanitaire ?

On l'appelle également « pesticide », « produit phytopharmaceutique » ou produit « de traitement ». Il est composé d'une ou plusieurs substance(s) active(s) formulée(s) dans un produit commercial ou spécialité avec des adjuvants.

C'est un produit utilisé pour lutter contre certains ennemis des cultures ou des organismes « indésirables » :

- des herbes
- des insectes (parasites, ravageurs, ...), des rongeurs, des mollusques
- des « maladies » : champignons, bactéries, virus.

Les pesticides tuent plusieurs formes de vie, ils sont donc dangereux pour la santé et l'environnement.

Quels sont les risques liés à l'usage des pesticides ?

Pour l'utilisateur et l'entourage : toxicité immédiate et/ou à long terme.

Pour l'environnement : toxicité et concentration dans les chaînes alimentaires pouvant remonter jusqu'à l'homme.

Pour les ressources en eau et pour l'eau potable (surtout de traitement).

Pour en savoir plus téléchargez les fiches :

> [Les pesticides et l'eau en Mayenne](#)

> [Les risques pour la santé liés à l'usage des pesticides](#)